

La revue française de service social

Parution trimestrielle – Décembre 2011 – N° 243 – Prix unitaire : 15 €

A young child with dark hair, wearing a red jacket and dark blue pants, sits on a concrete ground with their head buried in their hands. The child is positioned in front of a wall covered in graffiti. The graffiti includes various words and symbols, such as 'N', 'P', 'Z', 'A', 'M', 'D', 'L', 'S', 'T', 'H', 'A', 'T', 'E', 'R', 'E', 'M', 'O', 'N', 'Z', 'A', 'M', 'D', 'L', 'S', 'T', 'H', 'A', 'T', 'E', 'R', 'E'. The child's posture suggests a state of distress or despair.

Réforme de la protection de l'enfance :
Quelle protection pour les mineurs ?



Sommaire

Éditorial	8
------------------------	---

I. Réflexions sur les dispositions légales

De l'enfant au parent, ce fut un long chemin...	12
Pierre VERDIER	

Réforme de la protection de l'enfance, l'ANAS présente à toutes les étapes	29
Laurent PUECH	

Drame et émotion en protection de l'enfance : le professionnel et le législateur, deux approches différentes	36
Laurent PUECH	

Une illustration de l'évolution des dispositifs légaux concernant la protection de l'enfance : l'accord de l'usager	48
Marie-Henriette ETCHEVERRY	

Le contrat en protection de l'enfance : incertitudes et contradictions	60
Michèle BECQUEMIN	

Mise en place de la réforme relative à la protection de l'enfance par un conseil général	68
Entretien avec Michèle CREOFF	

II. Témoignages de professionnels

Protection de l'enfance ou protection des institutions ? La gestion des risques : quelques préconisations pour celles et ceux qui sont en première ligne	78
Didier DUBASQUE	

Traitement de l'information préoccupante	58
Michelle GAGNADOUX	

Quelques réflexions concernant les effets sur la pratique professionnelle de la réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007 en PMI	88
Docteur Bruno PERCEBOIS	

L'application de la réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007 au sein d'un service social en faveur des élèves94
Anne

Évolution des écrits concernant les signalements d'un service social en faveur des élèves..... 98
Sonia

Quatre ans après la réforme de la loi de la protection de l'enfance : quelles pratiques pour les assistants sociaux de secteur ? 101
Alexandra MARRIAUX

Quand la loi va plus vite que la pratique : tentatives d'analyses de l'application de la réforme de la protection de l'enfance de 2007 .. 112
Stéphanie DELBREL

La prise en charge du risque et la recherche collective du sens à l'épreuve dans l'action éducative 121
Antoine GUILLET

À propos des effets de la loi du 5 mars 2007 sur les mesures éducatives administratives : moins de prévention et plus de signalements, constats et point de vue de deux travailleurs sociaux en aide éducative à domicile (AED) 126
Tinhinane BOUKHTOUCHE, Véronique CORNU

Quelques constatations sur l'évolution de l'exercice de la protection judiciaire 133
Marie-Henriette ETCHEVERRY

III. Paroles de professionnelles

Un ado, une voix, sa voie dans la cité..... 140
Emérentienne MOREL

La réforme de la protection de l'enfance à l'épreuve du réel 145
Sophie ROLHION

IV. Approche internationale

Le service social scolaire en France et aux Etats-Unis : quelle(s) différence(s) ? 154
Christine WINDSTRUP

Un service intégré de protection de l'enfance en Arménie 157
Marie-Geneviève MOUNIER

Programme de l'Union européenne en matière de droits de l'enfant : communication de la Commission européenne 161

V. Communications

Notre métier est-il un art ? 168
Catherine DE BÉCHILLON

Rôle de l'assistante de service social interentreprises en faveur du maintien dans l'emploi des personnes handicapées..... 173
Agathe LEGROS

VI. Vie de l'ANAS

Les travailleurs sociaux ont un avis sur la formation et le devenir de la profession 178
Communiqué commun ANAS, France ESF-Économie sociale et familiale, Organisation nationale des éducateurs spécialisés (ONES), avril 2011

De la formation à la mise au travail : ce qu'en disent les associations professionnelles représentant les travailleurs sociaux diplômés d'État..... 179
Communiqué commun ANAS, France ESF, ONES, avril 2011

Les associations professionnelles appellent à continuer la mobilisation : les organisations syndicales et les associations professionnelles sont mobilisées pour obtenir la reconnaissance des diplômes en travail social au niveau Bac + 3 (licence) et leur inscription dans le niveau 6 du Cadre européen des certifications selon les descripteurs de Dublin 185
Communiqué commun ANAS, France ESF, ONES et des syndicats de la fonction publique territoriale, mai 2011

Reconnaissance du diplôme à Bac + 3 : journée d'action du 16 juin 2011, « La mobilisation continue ! » 186
pour le conseil d'administration, Françoise LÉGLISE, présidente de l'ANAS, juin 2011

Travailleurs sociaux en colère : le 16 juin, tous à Paris
Communiqué de presse commun des syndicats et associations professionnelles, juin 2011 187

L'ANAS appelle à participer à la journée nationale d'action du 2 avril 2011 188
pour le conseil d'administration, Françoise LÉGLISE, 27 mars 2011

Les déclarations de Laurent Wauquiez : dérives de l'assistantat... ou les plus fragiles donnés en pâture aux classes moyennes ?.... 190
Françoise LÉGLISE, 9 mai 2011

Après les personnes en difficultés, les travailleurs sociaux visés à leur tour. Face à ces attaques, la seule émotion ne suffit pas

Face à ce défi, nous appelons à la valorisation des personnes et de notre travail	192
Françoise Léglise, mai 2011	
Appel à la vigilance sur la mise en place des services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO)	195
La commission « Déontologie » pour le conseil d'administration de l'ANAS, mars 2011	
Nous avons reçu.....	198
Les numéros de RFSS.....	199
Bulletin d'abonnement.....	200

Éditorial

Marie-Henriette ETCHEVERRY

Marie-Geneviève MOUNIER

Quatre ans après le vote de la loi n° 2007-293 réformant la protection de l'enfance du 5 mars 2007, quelle analyse peut-on en faire ?

Réforme appelée au départ par l'« Appel des 100 pour le renouveau de la protection de l'enfance »¹, en évitant les dérives combattues du projet de loi de prévention de la délinquance dont la promulgation, le même jour, s'est déroulée dans un climat de conflit et d'opposition, son adoption a donné lieu à des débats et un vote de la loi plutôt consensuels.

Toutefois plusieurs éléments de la loi soulèvent des questions et des controverses. Alors que l'ANAS avait transmis pas moins de 15 propositions d'amendements dûment argumentées sans qu'elles aient été retenues, nous pouvons constater avec ce recul de quatre ans que la réalité nous a donné raison sur de nombreux points dont certains feront l'objet de développements dans ce numéro.

Nous ne présenterons pas la loi et ses textes d'application car nos lecteurs ont pu en prendre connaissance par ailleurs dans la presse spécialisée.

Mais dans la première partie sont proposées des analyses et réflexions sur la réforme et, de façon plus élargie, sur l'évolution des dispositions légales afférentes à la protection de l'enfance. Les lecteurs découvriront des points de vue diversifiés, certains traitant de sujets larges — l'histoire contemporaine de la protection de l'enfance, les prises de position des professionnels —, d'autres, au contraire, s'attachant à des points précis — les droits des usagers, la place de l'enfant et de son « intérêt supérieur » (art.3 de la Convention internationale des droits de l'enfant). La diversité des approches de la loi de 2007 permettra au lecteur de formuler ses propres questionnements. Il apparaît clairement que la place des rédacteurs dans le champ de la protection de l'enfance est tout à fait fondamentale.

Dans la deuxième partie sont relatés des témoignages de professionnels sur les répercussions de la réforme de la protection de l'enfance dans leurs pratiques. Ces témoignages ne sont évidemment pas exhaustifs des réalités du terrain. Ils permettent néanmoins de souligner les interrogations en particulier autour du secret professionnel et des différentes conceptions concernant les « cellules de recueil des informations préoccupantes ». La parole a été donnée aux professionnels des différents champs médico-sociaux et sociaux intervenant auprès des enfants et de leurs familles. Toutefois ni le secteur hospitalier ni la pédopsychiatrie n'ont pu faire l'objet d'un article dans ce numéro, pas plus que la justice des mineurs.

Si les points de vue exprimés dans cette partie sont variés, il n'en reste pas

¹ Lancé en septembre 2005, cet appel avait entraîné la tenue de nombreux débats dans les départements regroupant des personnalités, des élus, nationaux et locaux de toutes les sensibilités politiques et les associations intervenant pour la protection de l'enfance.

moins que l'enfant est toujours la préoccupation principale des professionnels. Or, l'application de la loi suscite une grande inquiétude pour que ce soit bien l'enfant qui reste au cœur de l'intervention sociale.

Il nous a semblé intéressant de présenter en troisième partie des pratiques de terrain plus spécifiques tandis qu'en quatrième partie sont exposées deux structures de protection de l'enfance à l'étranger.

La cinquième partie porte sur deux communications d'assistants de service social l'une sur l'aspect artistique du métier et l'autre sur le rôle d'une AS interentreprises.

La « Vie de l'ANAS » apportera les informations et documents sur les réalisations de notre association.

Nous serions évidemment très heureuses que ce numéro incite des lecteurs à exprimer à l'ANAS leurs témoignages et critiques pour faire avancer les réflexions et débats et lui permettre de mieux défendre la protection des mineurs.